



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 décembre 2020
Date de publication : 21 décembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.14.12.140

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Avenant à la convention d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Secrétaire de séance

M. Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur

M. Mohamed MBITEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (jusqu'à DCM 20.14.12.114)
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE (jusqu'à DCM 20.14.12.114)
M. Ako HAMDAOUI à M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Hervé PRAT (DCM 20.14.12.120) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 20.14.12.122-123) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 20.14.12.129-130) ; Mme Justine GRUET (DCM 20.14.12.138) ; M. Mathieu BERTHAUD (DCM 20.14.12.138-139) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.14.12.141)

Le Code Général des Impôts prévoit un abattement de 30 % de la base d'imposition à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) sur la période 2016-2020 pour les logements sociaux situés dans le périmètre d'un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV).

Pour bénéficier de cet abattement, les bailleurs sociaux, Grand Dole Habitat et l'OPH 39, ont été signataires du contrat de ville et d'une convention d'utilisation de l'abattement de TFPB. Cette dernière est signée par l'État, la collectivité en charge du contrat de ville et la commune où se situe le quartier.

Les conventions-cadre d'utilisation de l'abattement TFPB ont été signées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole et l'État le 18 mai 2016 avec Grand Dole Habitat, et le 8 décembre 2016 avec l'Office Public de l'Habitat du Jura.

Ces conventions sont annexées au Contrat de Ville 2015/2020, lui-même prorogé jusqu'en 2022 par le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques.

En parallèle, la Loi de finances pour 2019 du 28 décembre 2018 prolonge la période d'application des conventions d'abattement de TFPB jusqu'au 31 décembre 2022.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 10 décembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** les projets d'avenants prorogeant le dispositif d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties(TFPB) et des exonérations fiscales qui s'y rapportent,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants à la TFPB et tous les documents y afférents pour la période 2020/2022.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire / Habitat
- Grand Dole Habitat
- OPH du Jura
- DDT - SAHEC

Fait à Dole, le 14 décembre 2020.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Avenant n°3
à la convention cadre d'utilisation de l'abattement de TFPB
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
(Article 1388 bis du CGI)

ENTRE

L'office public de l'habitat GRAND DOLE HABITAT dont le siège est à DOLE (39107), 12 Rue Costes et Bellonte, identifié au SIREN sous le numéro 273900027 et immatriculé au registre du commerce et des Sociétés de la ville de LONS LE SAUNIER (Jura), représenté par monsieur Mathieu BERTHAUD, Président dudit établissement public, et par monsieur Yves MAGDELAINE, Directeur Général dudit établissement public.

ET

La communauté d'agglomération du GRAND DOLE, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, dont le siège est à Dole (39100), Place de l'Europe, représentée par son Président, monsieur Jean-Pascal FICHERE.

ET

La commune de DOLE, dont l'adresse est à DOLE (39100), Place de l'Europe, représentée par son Maire, monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX.

ET

L'ETAT, représenté par le Préfet du Jura, monsieur David PHILOT.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

PREAMBULE

Le Code Général des Impôts prévoit un abattement de 30 % de la base d'imposition à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) sur la période 2016-2020 pour les logements sociaux situés dans le périmètre d'un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV).

Pour bénéficier de cet abattement, les organismes HLM concernés doivent être signataires du contrat de ville et d'une convention d'utilisation de l'abattement de TFPB. Cette convention a été

signée le 18 mai 2016 par l'État, la collectivité en charge du contrat de ville, et la commune sur laquelle les actions sont mises en œuvre.

Article 1 : Annexes

Les annexes 1 et 2 de la convention d'origine concernant les indicateurs 2018-2019 sont ~~modifiées dans le cadre de cet avenant.~~

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Article 2 : Date d'effet de l'avenant

Le présent avenant prend effet à la date de sa signature.

Dole, le

Jean-Baptiste GAGNOUX,
Maire de Dole

Jean-Pascal FICHÈRE,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

Mathieu BERTHAUD,
Président de Grand Dole Habitat

Yves MAGDELAINE,
Directeur général de Grand Dole Habitat

David PHILOT,
Préfet du Jura

Annexe 1 à l'avenant n°3 de la convention d'utilisation de l'abattement de 30 % sur la TFPB dans les Quartiers Prioritaires de la Ville 2016-2020 signée le 18 mai 2016.

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Identification des moyens de gestion de droit commun

ACTIONS EN GESTION	INDICATEURS	2017		2018	
		EN QPV	Hors QPV	EN QPV	Hors QPV
Entrée dans les lieux	Coût moyen de remise en état	586.36 €	563.62 €	2596.70 €	1879.70 €
Ascenseurs	Coût du contrat de maintenance, coût des réparations supplémentaires (par an/équipement)	927.84 €	684.83 €	960.77 €	692.30 €
Contrôles d'accès	Coût du contrat de maintenance + coût moyen des réparations supplémentaires (par an/équipement)	43.97 €	34.37 €	52.89€	44.58 €
Nettoyage des parties communes et des abords	Coût moyen annuel par logement	135.51 €	93.28 €	134.13 €	95.78 €
Maintenance des parties communes et des abords	Coût moyen annuel par logement	516.78 €	436.37 €	385.10 €	378.98 €
Gardiennage et surveillance	Nombre de personnes pour 100 logements (gardien, agent d'immeuble)	0,64	0,37	0,40	0,37

**Annexe 2 à l'avenant n°3 de la convention d'utilisation de
l'abattement de 30 % sur la TFPB dans les Quartiers Prioritaires de
la Ville 2016-2020 signée le 18 mai 2016.**

Montant de la TFPB 2018 par patrimoine

TAXE FONCIÈRE 2018				
<small>Accuse de réception en préfecture 020-21390196-20201214-DCM201412140-DE Date de télétransmission : 17/12/2020 Date de réception préfecture : 17/12/2020</small>				
Quartier	Nombre total de logements	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement TFPB	Base d'imposition	Montant de TFPB
Les Mesnils Pasteur	1 153	1 117	1 564 847	716 065

Programmes	Adresses	Nombre total de logements	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement TFPB	Base d'imposition	Montant de TFPB Taux : 47,73 % En €
170 02	1 Rue de Franche Comté	64	64	82 786	39 514
171 01	2 Rue de Franche Comté	16	16	23 956	11 434
171 03	3 Rue de Franche Comté	30	30	44 769	21 368
172 05	14 rue Dauphiné	40	40	58 394	27 871
173 06	13 rue Dauphiné	64	64	81 810	39 048
185 07	103 Blaise Pascal	63	63	84 930	40 537
183 10	104 Blaise Pascal	31	31	54 124	25 833
183 11	110-A-B rue Descartes	20	20	30 753	14 678
183 12	109-A-B-C rue Descartes	30	30	50 973	24 329
183 13	107-A-B rue Descartes	16	16	24 436	11 663
183 14	105 Blaise Pascal-106A-B Descartes	30	30	35 064	16 736
174 15	24 Ave Foch	24	24	25 200	12 028
174 16	25 Ave Foch	16	16	36 014	17 189
175 17	27 Maréchal Leclerc	65	65	92 876	44 330
175 18	32 Maréchal Leclerc	72	72	99 567	47 523
184 50	97 rue René Descartes	10	10	11 407	5 445
184 51	98 rue René Descartes	10	10	10 277	4 905
184 52	99 rue René Descartes	8	8	8 599	4 104
184 53	100 rue René Descartes	14	14	11 779	5 622
184 54	102 rue René Descartes	14	14	8 599	4 104
184 55	101 rue René Descartes	8	8	11 779	5 622
181 56	60 Ave de Verdun	11	11	9 019	4 305
181 57	61 Ave de Verdun	14	14	11 484	5 481
181 58	64 Alsace Lorraine	8	8	8 350	3 985
181 59	62 Ave de Verdun	11	11	9 120	4 353
181 60	63 Ave de Verdun	10	10	11 780	5 623
181 61	74 Ave de Verdun	10	10	11 753	5 610
181 62	73 Ave de Verdun	8	8	7 900	3 771
181 63	72 Ave de Verdun	10	10	10 604	5 061
181 64	71 Alsace Lorraine	8	8	8 303	3 963
181 65	70 Alsace Lorraine	14	14	11 217	5 354
Programmes	Adresses	Nombre total	Nombre de	Base	Montant de

		de logements	logements bénéficiant de l'abattement TFPB	d'imposition	TFPB Taux : 47,73 % En €
181 66	69 Alsace Lorraine	10	10	9 616	4 590
181 67	68 Alsace Lorraine	8	8	8 743	4 173
181 68	67 Alsace Lorraine	10	10	9 989	4 768
181 69	66 Alsace Lorraine	10	10	10 850	5 179
181 70	65 Alsace Lorraine	8	8	6 977	3 330
178 71	171 Chantal Jourdy	8	8	11 279	5 383
178 72	172 Chantal Jourdy	10	10	12 826	6 122
178 73	164 Chantal Jourdy	10	10	12 590	6 009
178 74	165 Chantal Jourdy	8	8	10 871	5 189
178 75	166 Chantal Jourdy	10	10	13 301	6 349
178 76	167 Chantal Jourdy	10	10	13 301	6 349
178 77	168 rue Picasso	14	14	14 581	6 960
178 78	169 rue Picasso	11	11	11 639	5 555
178 79	170 rue Picasso	14	14	14 567	6 953
176 80	33 Maréchal Leclerc	72	72	101 736	48 559
179 81	185 rue Picasso	11	11	15 751	7 518
179 82	186 rue Picasso	12	12	19 759	9 431
179 83	187 rue Picasso	12	12	16 359	7 808
179 84	188 rue Picasso	12	12	16 443	7 848
179 85	181 rue Picasso	10	10	14 200	6 778
179 86	182 rue Picasso	8	8	11 294	5 391
179 87	183 rue Picasso	8	8	11 294	5 391
179 88	184 rue Picasso	8	8	11 294	5 391
180 89	201 rue Georges GUYNEMER	8	8	11 294	5 391
180 90	200 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 043	6 703
180 91	207 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 434	6 889
180 92	206 rue Georges GUYNEMER	10	10	16 337	7 798
180 93	205 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 066	6 714
180 94	204 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 037	6 700
180 95	203 rue Georges GUYNEMER	8	8	11 294	5 391
180 96	202 rue Georges GUYNEMER	8	8	11 294	5 391
188 01	118 A et B Alsace Lorraine	2	0	4 477	0
177	160 Rue Chantal Jourdy	5	0	12 577	0
182	111 rue René Descartes	8	0	18 754	0
189	212 A à H rue de Bourgogne	8	0	10 073	0
189	213 A à B rue de Bourgogne	2	0	2 043	0
189	214 A à D rue de Savoie	4	0	6 652	0
189	215 A à C rue de Savoie	3	0	3 005	0
189	216 A à D rue de Savoie	4	0	7 026	0
197 97	26 M. Leclerc 40 GARAGES	0	0	8 673	4 140
198 98	9001 Descartes GARAGES	0	0	5 440	2 597
199 99	9001 rue Picasso GARAGES	0	0	12 446	5 940

I. **Bilan du programme d'actions 2018 faisant l'objet de l'abattement TFPB et nouveau programme d'actions pour 2019**

GRAND DOLE HABITATa mis en œuvre pour l'année 2018 un programme d'actions visant à améliorer les conditions de vie des habitants des logements décrits ci-dessus. Le bilan desdites actions est présenté ci-après.

Montant de l'abattement annuel 2018 : 214 819 €

Montant à justifier par le plan d'actions : 214 819 €

Nombre de logements : 1117

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévue	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV) Missions de la régie de quartier des Mesnils Pasteur	Renforcement du gardiennage et surveillance : Sur le QPV, les gardiens logés gratuitement sur site, assurent une surveillance renforcée. Pour mémoire, un marché pour la mise en place d'une prestation de gardiennage et de lien social a été signé avec la Régie de Quartier à compter du 15/06/18 sur les quartiers Descartes, Grands Champs, Dauphiné, Franche Comté	2018	35094 €	5231 €	5231 €
Formation / soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques : Sécurité et surveillance : observation, prévention et contrôle obligatoires avec bâtiment et équipements communs et privatifs)				
	Sessions de coordination inter-acteurs (rencontres hebdomadaires déjà mises en place)				
	Dispositifs de soutien : mise en place d'un document unique sur la prévention des risques mis à jour annuellement (interne)	Mise à jour annuelle			
Sur-entretien	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention (vérification des organes de sécurité, exutoires de fumée).				
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs, vidéosurveillance, accès)	Tout au long de l'année 2018	50605 €	5467 €	48458 €
	Renforcement du nettoyage			42990 €	
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants (contrat ASMH)				
	Renforcement ramassage papiers et détritiques (inclus dans le contrat de travail du gardien)	Tout au long de l'année 2018			

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévue	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité : Référent tranquillité : visionnage et travail en lien avec les partenaires spécifiques au QPV 60 % du poste	Tout au long de l'année 2018	17600 €	17600 €	17600 €
	Vidéosurveillance (fonctionnement)	2018	31000 €	76326 €	76326 €
	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires 22 demi-journées porte à porte prévention incivilités pour les gardiens Mesnils en accompagnement de l'éco-médiatrice du quartier	1 ^{er} semestre 2018	3000 €	3960 €	3960 €

	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... : Recrutement d'un animateur éco-citoyen, convention avec Régie de Quartiers	2018	3200 €	3100 €	3100 €
	Enquêtes de satisfaction territorialisées				
Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20201214-DCM20141214015 Date de télétransmission : 17/12/2020 Date de réception préfecture : 17/12/2020	Participer/soutenir les actions de lien social menées par la régie de quartier, Les Loisirs Populaires, Femmes Debout, (maintenir un lien fort avec les habitants, jardin partagé, jardins familiaux, appartement pédagogique) via la mise à disposition gratuite de locaux. Soutien à diverses actions spécifiques. Aménagement de bureaux pour l'association PEP 39 – Réfection logements pour l'accueil des migrants Affichage dans les halls pour les associations du quartier) -	2018	20000 €	32864 €	32864 €
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie Surcoûts de remise en état des logements	Tout au long de l'année 2018	61435 €	115845€	115845€
TOTAL			221934 €	303384 €	303384 €

Les actions engagées au cours de l'année 2018 sur le quartier des Mesnils Pasteur représentent un budget de 303 384 € qui est supérieur au montant du plan d'action prévisionnel qui s'élevait à 221 934€.

II. Identification des moyens de gestion de droit commun

Les moyens de gestion de droit commun investis par GRAND DOLE HABITAT pour l'année 2018 sur le QPV « Les Mesnils Pasteur » comparativement au reste de son parc sont détaillés dans l'Annexe 1.

Le programme d'actions 2019 est détaillé ci-après.

Tableau prévisionnel du programme d'actions 2019 liés à l'abattement de TFPB

Année : 2019

Organisme : GRAND DOLE HABITAT **Montant prévisionnel de l'abattement annuel :** 219817€
Montant de la dépense devant être justifiée par le plan d'actions : 219817 €

Nombre de logements dans le quartier : 1117

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle annuelle	Dépense valorisée TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV) – Missions de la régie de quartier des Mesnils Pasteur	Renforcement du gardiennage et surveillance : Sur le QPV, les gardiens logés gratuitement sur site, assurent une surveillance renforcée. Pour mémoire, un marché pour la mise en place d'une prestation de gardiennage et de lien social a été signé avec la Régie de Quartier à compter du 15/06/18 sur les quartiers Descartes, Grands Champs, Dauphiné, Franche Comté	2019	5000 €	5000 €

Formation / soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques : Sécurité et surveillance : observation, prévention et contrôle obligatoires avec bâtiment et équipements communs et privés)			
	Sessions de coordination inter-acteurs			
	Dispositifs de soutien : mise en place d'un document unique sur la prévention des risques mis à jour annuellement (interne)	Mise à jour annuelle		
Sur-entretien	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention (vérification des organes de sécurité, exutoires de fumée)			
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	Tout au long de l'année 2019	5000 €	5000 €
	Renforcement du nettoyage		45000 €	45000 €
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants (contrat ASMH)	Tout au long de l'année 2019		
	Renforcement ramassage papiers et détritiques (inclus dans le contrat de travail du gardien)			
	Enlèvement des épaves	Mission Police municipale		
	Amélioration de la collecte des déchets	Mission SICTOM		
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité : Référent tranquillité : visionnage et travail en lien avec les partenaires spécifiques au QPV 60 % du poste	Tout au long de l'année 2019	17600 €	17600 €
	Vidéosurveillance (fonctionnement)	2019	31000 €	31000 €
	Analyse des besoins en vidéosurveillance	Tous les immeubles sont équipés en vidéosurveillance		
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires	Tout au long de l'année 2019	3000 €	3000 €
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...	2019	3200 €	3200 €
	Recrutement d'un animateur éco-citoyen			
	Enquêtes de satisfaction territorialisées			
Animation, lien social, vivre ensemble Missions de la régie de quartier des Mesnils Pasteur	Participer/soutenir les actions de lien social menées par la régie de quartier, Les Loisirs Populaires, Femmes Debout, (maintenir un lien fort avec les habitants (jardin partagé, jardins familiaux, appartement pédagogique, mise à disposition gratuite de locaux...))	2019	35000 €	35000 €
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie, travaux de sécurisation / Surcoûts remise en état logements	2019	60000 €	60 000 €
TOTAL			204800 €	204800 €

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

III. Association des représentants des locataires

Les représentants des locataires CLCV ont été informés, lors d'un conseil de concertation locative, du bilan des actions qui ont été menées en 2018 par GRAND DOLE HABITAT et il leur a été présenté les nouveaux objectifs décrits dans le programme prévisionnel des actions 2019.

La présente annexe comportant 6 pages est établie en autant d'exemplaires originaux que de parties concernées.

Dole, le

Jean-Baptiste GAGNOUX,
Maire de Dole

Jean-Pascal FICHÈRE,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dole

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Mathieu BERTHAUD,
Président de Grand Dole Habitat

Yves MAGDELAINE,
Directeur général de Grand Dole Habitat

David PHILOT,
Préfet du Jura

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Avenant n°4
à la convention cadre d'utilisation de l'abattement de TFPB
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
(Article 1388 bis du CGI)

ENTRE

L'office public de l'habitat GRAND DOLE HABITAT dont le siège est à DOLE (39107), 12 Rue Costes et Bellonte, identifié au SIREN sous le numéro 273900027 et immatriculé au registre du commerce et des Sociétés de la ville de LONS LE SAUNIER (Jura), représenté par monsieur Mathieu BERTHAUD, Président dudit établissement public, et par monsieur Yves MAGDELAINÉ, Directeur Général dudit établissement public.

ET

La communauté d'agglomération du GRAND DOLE, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, dont le siège est à Dole (39100), Place de l'Europe, représentée par son Président, monsieur Jean-Pascal FICHERE.

ET

La commune de DOLE, dont l'adresse est à DOLE (39100), Place de l'Europe, représentée par son Maire, monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX.

ET

L'ÉTAT, représenté par le Préfet du Jura, monsieur David PHILOT.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

PREAMBULE

Le Code Général des Impôts prévoit un abattement de 30 % de la base d'imposition à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) sur la période 2016-2020 pour les logements sociaux situés dans le périmètre d'un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV).

Pour bénéficier de cet abattement, les organismes HLM concernés doivent être signataires du contrat de ville et d'une convention d'utilisation de l'abattement de TFPB. Cette convention a été

signée le 18 mai 2016 par l'État, la collectivité en charge du contrat de ville, et la commune sur laquelle les actions sont mises en œuvre.

Article 1 : Annexes

Les annexes 1 et 2 de la convention d'origine concernant les indicateurs 2019-2020 sont ~~modifiées dans le cadre de cet avenant.~~

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Article 2 : Date d'effet de l'avenant

Le présent avenant prend effet à la date de sa signature.

Dole, le

Jean-Baptiste GAGNOUX,
Maire de Dole

Jean-Pascal FICHÈRE,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

Mathieu BERTHAUD,
Président de Grand Dole Habitat

Yves MAGDELAINE,
Directeur général de Grand Dole Habitat

David PHILOT,
Préfet du Jura

Annexe 1 à l'avenant n°4 de la convention d'utilisation de l'abattement de 30 % sur la TFPB dans les Quartiers Prioritaires de la Ville 2016-2020 signée le 18 mai 2016.

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Identification des moyens de gestion de droit commun

ACTIONS EN GESTION	INDICATEURS	2018		2019	
		EN QPV	Hors QPV	EN QPV	Hors QPV
Entrée dans les lieux	Coût moyen de remise en état	2596.70 €	1879.70 €	2287.20 €	1744.80 €
Ascenseurs	Coût du contrat de maintenance, coût des réparations supplémentaires (par an/équipement)	960.77 €	692.30 €	1178.34 €	1041.12 €
Contrôles d'accès	Coût du contrat de maintenance + coût moyen des réparations supplémentaires (par an/équipement)	52.89€	44.58 €	34.51€	26.26 €
Nettoyage des parties communes et des abords	Coût moyen annuel par logement	134.13 €	95.78 €	118.28 €	86.52 €
Maintenance des parties communes et des abords	Coût moyen annuel par logement	385.10 €	378.98 €	400.69 €	381.86 €
Gardiennage et surveillance	Nombre de personnes pour 100 logements (gardien, agent d'immeuble)	0,40	0,37	0,40	0,37

**Annexe 2 à l'avenant n°4 de la convention d'utilisation de
l'abattement de 30 % sur la TFPB dans les Quartiers Prioritaires de
la Ville 2016-2020 signée le 18 mai 2016.**

Montant de la TFPB 2019 par patrimoine

TAXE FONCIERE 2019					
<small>Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20201214-DCM201412140-DE Date de télétransmission : 17/12/2020 Date de réception préfecture : 17/12/2020</small>					
Quartier	Nombre total de logements	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement TFPB	Base d'imposition	Montant de TFPB	
Les Mesnils Pasteur	1 153	1 117	1 590 259	732 725	

Programmes	Adresses	Nombre total de logements	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement TFPB	Base d'imposition	Montant de TFPB Taux : 47,73% En €
170 02	1 Rue de Franche Comté	64	64	84 590	40 375
171 01	2 Rue de Franche Comté	16	16	24 487	11 688
171 03	3 Rue de Franche Comté	30	30	45 710	21 817
172 05	14 rue Dauphiné	40	40	59 686	28 488
173 06	13 rue Dauphiné	64	64	83 566	39 886
185 07	103 Blaise Pascal	63	63	86 807	41 433
183 10	104 Blaise Pascal	31	31	55 304	26 397
183 11	110-A-B rue Descartes	20	20	31 439	15 006
183 12	109-A-B-C rue Descartes	30	30	52 100	24 867
183 13	107-A-B rue Descartes	16	16	24 977	11 922
183 14	105 Blaise Pascal-106A-B Descartes	30	30	35 850	17 111
174 15	24 Ave Foch	24	24	25 761	12 296
174 16	25 Ave Foch	16	16	36 819	17 574
175 17	27 Maréchal Leclerc	65	65	94 659	45 181
175 18	32 Maréchal Leclerc	72	72	101 487	48 440
184 50	97 rue René Descartes	10	10	11 663	5 567
184 51	98 rue René Descartes	10	10	10 503	5 013
184 52	99 rue René Descartes	8	8	8 783	4 192
184 53	100 rue René Descartes	14	14	12 031	5 742
184 54	102 rue René Descartes	14	14	11 640	5 556
184 55	101 rue René Descartes	8	8	12 031	5 742
181 56	60 Ave de Verdun	11	11	9 216	4 399
181 57	61 Ave de Verdun	14	14	11 739	5 603
181 58	64 Alsace Lorraine	8	8	8 526	4 069
181 59	62 Ave de Verdun	11	11	9 319	4 448
181 60	63 Ave de Verdun	10	10	12 033	5 743
181 61	74 Ave de Verdun	10	10	12 006	5 730
181 62	73 Ave de Verdun	8	8	8 076	3 855
181 63	72 Ave de Verdun	10	10	10 839	5 173
181 64	71 Alsace Lorraine	8	8	8 479	4 047
181 65	70 Alsace Lorraine	14	14	11 470	5 475
Programmes	Adresses	Nombre	Nombre de	Base	Montant de

		total de logements	logements bénéficiant de l'abattement TFPB	d'imposition	TFPB Taux : 47,73% En €
181 66	69 Alsace Lorraine	10	10	9 830	4 692
181 67	68 Alsace Lorraine	8	8	8 931	4 263
181 68	67 Alsace Lorraine	10	10	10 203	4 870
181 69	66 Alsace Lorraine	10	10	11 081	5 289
181 70	65 Alsace Lorraine	8	8	7 129	3 403
178 71	171 Chantal Jourdy	8	8	11 517	5 497
178 72	172 Chantal Jourdy	10	10	13 103	6 254
178 73	164 Chantal Jourdy	10	10	12 861	6 139
178 74	165 Chantal Jourdy	8	8	11 110	5 303
178 75	166 Chantal Jourdy	10	10	13 587	6 485
178 76	167 Chantal Jourdy	10	10	13 587	6 485
178 77	168 rue Picasso	14	14	14 907	7 115
178 78	169 rue Picasso	11	11	11 899	5 679
178 79	170 rue Picasso	14	14	14 893	7 108
176 80	33 Maréchal Leclerc	72	72	103 739	49 515
179 81	185 rue Picasso	11	11	16 100	7 685
179 82	186 rue Picasso	12	12	20 146	9 616
179 83	187 rue Picasso	12	12	16 723	7 982
179 84	188 rue Picasso	12	12	16 804	8 021
179 85	181 rue Picasso	10	10	14 519	6 930
179 86	182 rue Picasso	8	8	11 547	5 511
179 87	183 rue Picasso	8	8	11 547	5 511
179 88	184 rue Picasso	8	8	11 547	5 511
180 89	201 rue Georges GUYNEMER	8	8	11 547	5 511
180 90	200 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 356	6 852
180 91	207 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 759	7 044
180 92	206 rue Georges GUYNEMER	10	10	16 631	7 938
180 93	205 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 381	6 864
180 94	204 rue Georges GUYNEMER	10	10	14 351	6 850
180 95	203 rue Georges GUYNEMER	8	8	11 547	5 511
180 96	202 rue Georges GUYNEMER	8	8	11 547	5 511
188 01	118 A et B Alsace Lorraine	2	0	3 202	0
177	160 Rue Chantal Jourdy	5	0	9 001	0
182	111 rue René Descartes	8	0	13 424	0
189	212 A à H rue de Bourgogne	8	0	10 004	0
189	213 A à B rue de Bougogne	2	0	2 089	0
189	214 A à D rue de Savoie	4	0	7 139	0
189	215 A à C rue de Savoie	3	0	3 073	0
189	216 A à D rue de Savoie	4	0	7 182	0
197 97	26 M. Leclerc 40 GARAGES	0	0	8 846	4 222
198 98	9001 Descartes GARAGES	0	0	5 577	2 662
199 99	9001 rue Picasso GARAGES	0	0	12 697	6 060

I. Bilan du programme d'actions 2019 faisant l'objet de l'abattement TFPB et nouveau programme d'actions pour 2020

GRAND DOLE HABITATa mis en œuvre pour l'année 2019 un programme d'actions visant à améliorer les conditions de vie des habitants des logements décrits ci-dessus. Le bilan desdites actions est présenté ci-après.

Montant de l'abattement annuel 2019 : 219 817 €
Montant à justifier par le plan d'actions : 219 817 €
Nombre de logements : 1117

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévue	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV) – Missions de la régie de quartier des Mesnils Pasteur	Renforcement du gardiennage et surveillance : Sur le QPV, les gardiens logés gratuitement sur site, assurent une surveillance renforcée. Pour mémoire, un marché pour la mise en place d'une prestation de gardiennage et de lien social a été signé avec la Régie de Quartier à compter du 15/06/18 sur les quartiers Descartes, Grands Champs, Dauphiné, Franche Comté	2019	5000 €	3529 €	3529 €
Formation / soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques : Sécurité et surveillance : observation, prévention et contrôle obligatoires avec bâtiment et équipements communs et privatifs)				
	Sessions de coordination inter-acteurs (rencontres hebdomadaires déjà mises en place)				
Sur-entretien	Dispositifs de soutien : mise en place d'un document unique sur la prévention des risques mis à jour annuellement (interne)	Mise à jour annuelle			
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention (vérification des organes de sécurité, exutoires de fumée).				
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs, vidéosurveillance, accès)	Tout au long del'année 2019	50000 €	3355 €	38831 €
	Renforcement du nettoyage			35476 €	
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants (contrat ASMH)				
	Renforcement ramassage papiers et détritrus (inclus dans le contrat de travail du gardien)	2019			
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité : Référent tranquillité : visionnage et travail en lien avec les partenaires spécifiques au QPV 60 % du poste	Tout au long del'année 2019	17600 €	17600 €	17600 €
	Vidéosurveillance (fonctionnement)	2019	31000 €	46666 €	46666 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévue	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires 22 demi-journées porte à porte prévention incivilités pour les gardiens Mesnils en accompagnement de l'éco-médiatrice du quartier	1 ^{er} semestre 2019	3000 €	3960 €	3960 €

	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... : Recrutement d'un animateur éco-citoyen, convention avec Régie de Quartiers	2019	3200 €	5000 €	5000 €
	Enquêtes de satisfaction territorialisées				
Animation, lien social, vivre ensemble Mission de la régie de quartier des Mesnils Pasteur	Participer/soutenir les actions de lien social menées par la régie de quartier, Les Loisirs Populaires, Femmes Debout, (maintenir un lien fort avec les habitants appartement pédagogique) via la mise à disposition gratuite de locaux. Soutien à diverses actions spécifiques. Aménagement de bureaux pour l'association PEP 39 - réfection logements pour l'accueil des migrants - Affichage dans les halls pour les associations du quartier) -	2019	35000 €	46152€	46152€
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie Surcoûts de remise en état des logements	Tout au long del'année 2019	60000 €	91594€	91594€
TOTAL			204800 €	253257 €	253257 €

Les actions engagées au cours de l'année 2019 sur le quartier des Mesnils Pasteur représentent un budget de 253 459 € qui est supérieur au montant du plan d'action prévisionnel qui s'élevait à 204 800€.

II. Identification des moyens de gestion de droit commun

Les moyens de gestion de droit commun investis par GRAND DOLE HABITAT pour l'année 2019 sur le QPV « Les Mesnils Pasteur » comparativement au reste de son parc sont détaillés dans l'Annexe 1.

Le programme d'actions 2020 est détaillé ci-après.

Tableau prévisionnel du programme d'actions 2020 liés à l'abattement de TFPB

Année : **2020**

Organisme : GRAND DOLE HABITAT
Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 220 000 €
Montant de la dépense devant être justifiée par le plan d'actions : 220 000 €

Nombre de logements dans le quartier : 1117

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle annuelle	Dépense valorisée TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV) – Missions de la régie de quartier des Mesnils Pasteur	Renforcement du gardiennage et surveillance : Sur le QPV, les gardiens logés gratuitement sur site, assurent une surveillance renforcée. Pour mémoire, un marché pour la mise en place d'une prestation de gardiennage et de lien social a été signé avec la Régie de Quartier à compter du 15/06/18 sur les quartiers Descartes, Grands Champs, Dauphiné, Franche Comté	2020	3500 €	3500 €
Formation / soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques : Sécurité et surveillance : observation, prévention et contrôle obligatoires avec bâtiment et équipements communs et privés) Sessions de coordination inter-acteurs			

	Dispositifs de soutien : mise en place d'un document unique sur la prévention des risques mis à jour annuellement (interne)	Mise à jour annuelle		
Sur-entretien	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention (vérification des organes de sécurité, exutoires de fumée)			
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	Tout au long de l'année 2020	5000 €	5000 €
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Renforcement du nettoyage		45000 €	45000 €
	Gestion des encombrants (contrat ASMH)	Tout au long de l'année 2020		
	Renforcement ramassage papiers et détritux (inclus dans le contrat de travail du gardien)			
	Enlèvement des épaves	Mission Police municipale		
	Amélioration de la collecte des déchets	Mission SICTOM		
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité : Référent tranquillité : visionnage et travail en lien avec les partenaires spécifiques au QPV 60 % du poste	Tout au long de l'année 2020	17600 €	17600 €
	Vidéosurveillance (fonctionnement)	2020	45000 €	45000 €
	Analyse des besoins en vidéosurveillance	Tous les immeubles sont équipés en vidéosurveillance		
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires	Tout au long de l'année 2020	4000 €	4000 €
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... Recrutement d'un animateur éco-citoyen	2020	5000 €	5000 €
	Enquêtes de satisfaction territorialisées	Début 2020	8400 €	8400 €
Animation, lien social, vivre ensemble Missions de la régie de quartier des Mesnils Pasteur	Participer/soutenir les actions de lien social menées par la régie de quartier, Les Loisirs Populaires, Femmes Debout, (maintenir un lien fort avec les habitants) mise à disposition gratuite de locaux...)	2020	25000 €	25000 €
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie, travaux de sécurisation / Surcoûts remise en état logements	2020	60000 €	60 000 €
TOTAL			218 500 €	218 500 €

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

III. Association des représentants des locataires

Les représentants des locataires CLCV ont été informés, lors d'un conseil de concertation locative, du bilan des actions qui ont été menées en 2019 par GRAND DOLE HABITAT et il leur a été présenté les nouveaux objectifs décrits dans le programme prévisionnel des actions 2020.

La présente annexe comportant 6 pages est établie en autant d'exemplaires originaux que de parties concernées.

Dole, le

Jean-Baptiste GAGNOUX,
Maire de Dole

Jean-Pascal FICHERE,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dole

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Mathieu BERTHAUD,
Président de Grand Dole Habitat

Yves MAGDELAINE,
Directeur général de Grand Dole Habitat

David PHILOT,
Préfet du Jura

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Avenant n°5
à la convention cadre d'utilisation de l'abattement de TFPB
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
(Article 1388 bis du CGI)

ENTRE

L'office public de l'habitat GRAND DOLE HABITAT dont le siège est à DOLE (39107), 12 Rue Costes et Bellonte, identifié au SIREN sous le numéro 273900027 et immatriculé au registre du commerce et des Sociétés de la ville de LONS LE SAUNIER (Jura), représenté par monsieur Mathieu BERTHAUD, Président dudit établissement public, et par monsieur Yves MAGDELAINE, Directeur Général dudit établissement public.

ET

La communauté d'agglomération du GRAND DOLE, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, dont le siège est à Dole (39100), Place de l'Europe, représentée par son Président, monsieur Jean-Pascal FICHERE.

ET

La commune de DOLE, dont l'adresse est à DOLE (39100), Place de l'Europe, représentée par son Maire, monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX.

ET

L'ETAT, représenté par le Préfet du Jura, monsieur David PHILOT.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Vu la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la ville signée le 18 mai 2016 ;

Vu l'article 1388 bis du code général des impôts, modifié par l'ordonnance n°2019-770 du 17 juillet 2019 (art.7) ;

Vu l'article n°181 de la Loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

Article 1

Cet avenant a pour objet de proroger, jusqu'au 31 décembre 2022, la durée de la convention d'utilisation de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Article 2

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20201214-DCM201412140-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de publication :

Les autres dispositions de la convention signée le 18 mai 2016 sont inchangées.

Dole, le

Jean-Baptiste GAGNOUX,
Maire de Dole

Jean-Pascal FICHERE,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

Mathieu BERTHAUD,
Président de Grand Dole Habitat

Yves MAGDELAINE,
Directeur général de Grand Dole Habitat

David PHILOT,
Préfet du Jura